

Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 14 Safar 1448
29 Juillet 2026

N° 93

42^{ème} année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés	
Sociétés communautaires.....	2443
Gestion de Sociétés	
Homologation de résolutions	2443
Fonds de Commerce	
Vente et location de fonds de commerce.....	2445
Associations, Partis, Syndicats et Syndics	
Constitutions	2448
Actes Judiciaires	
Ventes aux enchères publiques	2448
Avis aux créanciers.....	2449
Convocations	
Sociétés anonymes	2450
Divers	
Avis au public.....	2450
Bilans et Comptes Financiers	
Bilan de la Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax.....	2451

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Avis au public

Date : 20/7/2026

Raison sociale de la société citoyenne : Société Citoyenne Locale La Vision

Nature de la société : Locale

Capital social souscrit : 5000

Siège social : El Gataaya, Nefta

Activité : Projet Agricole Intégré

Durée de la société : 99 ans

Date de dépôt du projet de statuts : 13/05/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10

Valeur nominale des actions : 500

Etablissement bancaire (succursale régionale) : BTS - Agence de Tozeur

Période de souscription : Du 20/07/2026 au 21/09/2026

Privilèges stipulés dans les statuts types : Oui

Acceptation des conditions d'admission aux assemblées générales et d'exercice des droits de vote : Oui

Acceptation des conditions relatives à la distribution des excédents et à la constitution d'épargne : Oui

Convocation à l'Assemblée générale fondatrice : via la plateforme

Lieu de l'Assemblée générale fondatrice : Selon l'invitation.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Mourad BENBOUBAKER : Délégation Nefta, Gouvernorat Tozeur, Adresse El Gataaya

Hanen ELMEKKI : Délégation Nefta, Gouvernorat Tozeur, Adresse El Gataaya.

2026R02270SODB1

Avis au public

A/N122/2026

DATE du Bulletin d'information publique le 04/02/2026

La dénomination sociale de la société Al-Ahliya : Société Nationale Locale Al-Hayba

Classification des entreprises : Locale

Le montant du capital social de la société disponible pour la souscription : 5000 dinars

Adresse du siège social : Bouhamed, Ben Guerdane, Médenine

Sujet d'activité de l'entreprise : Projet agricole intégré

La période désignée par l'entreprise : 99 années

Date de dépôt du projet de statuts types : 15/06/2026

Nombre d'actions nominales à souscrire : 10 parts

Valeur nominale des actions : 500 dinars

L'établissement bancaire, la succursale régionale de l'établissement bancaire : Banque agricole nationale BNA Médenine

Période de souscription ouverte : Depuis 15/07/2026 au 15/08/2026

Les privilèges attribués conformément aux statuts types de la société : oui

Approbation des conditions d'admission aux séances publiques et d'exercice du droit de vote : oui

Accord sur les modalités de répartition des excédents et de constitution de l'épargne : oui

Convocation à l'Assemblée générale : via la plateforme.

Liste des fondateurs :

Nom et prénom :

Aljalani Aljari : Délégation Ben Guerdane, Gouvernorat Médenine, Adresse bouhamed.

Nasser Aljari : Délégation Ben Guerdane, Gouvernorat Médenine, Adresse bouhamed.

Jihenne Aljari : Délégation Ben Guerdane, Gouvernorat Médenine, Adresse bouhamed.

2026R02271SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE LA SORETRAS ET DU GROUPE

«EXERCICE 2025»

TENUE LE 23 JUIN 2026

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE SFAX

"S O R E T R A S"

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 1.197.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : ROUTE MENZEL CHAKER KM 0,5 RUE MOUNA 3058 SFAX

IDENTIFIANT UNIQUE : 0003899T

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SORETRAS tenue le 23 Juin 2026 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés à Sfax le 06 Juillet 2026 sous le numéro M004517/26804237 dont un exemplaire a été déposé au bureau régional du centre national du registre des entreprises à Sfax le 21 Juillet 2026 sous le numéro 2026P60540984, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité :

Résolution 1 : Approuver les rapports des commissaires aux comptes (rapport général et rapport spécial) ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2025 telles que présentées lors de cette réunion.

Résolution 2 : Donner Quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'administration de leur gestion pour l'année 2025.

Résolution 3 : Affecter le résultat déficitaire dégagé de l'exercice 2025 d'un montant de - 16 435 889,764 dinars au compte "résultats reportés" :

Total des déficits des exercices antérieurs : -144 403 455,118 dinars

Déficit de l'exercice 2025 : -16 435 889,764 dinars

Total des résultats reportés (déficitaires) : -160 839 344,882 dinars.

Résolution 4 : Conserver le montant des jetons de présence alloués aux administrateurs de la société, soit cent cinquante (150) dinars par administrateur et par réunion à laquelle il est personnellement présent. Quant aux membres représentant l'Etat, elle est déterminée conformément aux dispositions de la circulaire du Premier ministre n°28 du 22 juin 2005.

Résolution 5 : Approuver la désignation des membres suivants au conseil d'administration :

- Monsieur Ahmed Guidara, agissant en qualité de représentant la Municipalité, en remplacement de Monsieur Mohamed Bouaine et ce à partir du 11 Novembre 2025.

Et ce pour la période restante telle que indiquée dans la résolution numéro sept du procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2024 en date du 24 Juin 2025.

Résolution 6 : Conformément aux dispositions des articles 461 et suivants du Code des sociétés commerciales, l'assemblée générale ordinaire après avoir entendu la lecture et du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 pour le Groupement de la Sociétés Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax et les éclaircissements et données complémentaires qui lui ont été soumis, approuve les états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2025.

Résolution 7 : Conformément aux dispositions du chapitre vingt-six de Statut de la Société régionale de transport du gouvernorat de Sfax, l'Assemblée générale ordinaire approuve :

- Ce qui a été indiqué dans le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société tenue le 7 octobre 2025, concernant l'obtention d'un prêt bancaire d'une valeur de 4 millions de dinars pour financer l'achat de 11 nouveaux bus auprès du fournisseur contractuel le Moteur.

- Ce qui a été indiqué dans le procès-verbal du conseil d'administration de la société tenu le 19 décembre 2025 concernant l'obtention d'un prêt bancaire d'une valeur de 8,838 millions de dinars pour financer l'achat de 27 nouveaux bus articulées auprès du fournisseur Xiamen Golden Dragon BUS Co., Ltd.

Résolution 8 : Conférer tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son délégué pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres du procès-verbal de cette réunion.

2026X01079SANB2

RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DE LA SORETRAS TENUE LE 23 JUIN 2026

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU GOUVERNORAT DE SFAX

"S O R E T R A S"

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 1.197.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : ROUTE MENZEL CHAKER KM 0,5 RUE MOUNA 3058 SFAX

IDENTIFIANT UNIQUE : 0003899T

Aux termes du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la SORETRAS tenue le 23 Juin 2026 enregistré à la Recette de l'Enregistrement des Actes de Sociétés à Sfax le 06 Juillet 2026 sous le numéro M004518/26804238 dont un exemplaire a été déposé au bureau régional du Centre National du Registre des Entreprises à Sfax le 21 Juillet 2026 sous le numéro 2026P61494871, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité :

1) Continuité de la société, suite à l'atteinte des fonds propres de la société au 31 décembre 2025 en deçà de la moitié de son capital et saisine de l'autorité de tutelle conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2) Conférer tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son délégué pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres du procès-verbal de cette réunion.

2026X01080SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société CO-ACCESS DISTRIBUTION

SARL au capital de 10.000 Dinars

Siège social : Route de Mateur - Km 7 Manouba

Identifiant unique : 1299111Q

Il appert du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du mardi 11 juin 2026, enregistré le 19 juin 2026 à la recette des finances de Manouba sous le numéro 26802653, et déposé au Registre National des Entreprises le 24/07/2026 sous le numéro 2026P81949494, que la susdite assemblée a décidé :

- De nommer gérante de la société CO-ACCESS DISTRIBUTION et qui accepte, Mademoiselle SAHLI NADA, titulaire de la carte d'identité nationale 00940579, pour une durée d'une année finissant à la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'exercice clos le 31/12/2026, tout en lui accordant les pouvoirs les plus étendus découlant des statuts de la société.

- De désigner Commissaire aux Comptes de la société CO-ACCESS DISTRIBUTION pour les années 2026, 2027 et 2028, et qui accepte, Monsieur MASMOUDI RIADH, expert-comptable inscrit à l'ordre des experts

comptables de Tunisie sous le numéro 11002 et titulaire de la CIN numéro 01341787.
2026402713SRLB2

**STES UNIPERSONNELLES A
RESPONSABILITE LIMITEE**

LEAR CORPORATION TUNISIA

**Société Unipersonnelle à
Responsabilité Limitée Non-
Résidente**

Capital social : 3.700.000 Dinars

**Siège social : Site II de Menzel
Bourguiba - Parc d'Activités
Economiques de Bizerte - 7050
Menzel Bourguiba - Bizerte**

I.U : 1817508W

Suivant Procès-verbal de la décision unilatérale du 21/1/2026 (enregistré à la Recette des Finances Menzel Bourguiba le 4/2/2026 sous QN°M010527 EN°26500368) et suivant les statuts mis-à-jour du 21/1/2026 (enregistrés à la Recette des Finances Menzel Bourguiba le 14/6/2026 sous QN°M058864 EN°26701864)

- L'associée unique a décidé d'approuver les statuts Mis-à-jour.

Un exemplaire du PV et des statuts mis-à-jour a été déposé au Registre National des Entreprises le 21/7/2026 sous l'Identifiant Unique N°1817508W.

2026402716SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 3/7/2026 enregistré à la recette des finances de ghardimaou le 6/7/2026 sous n° d'enregistrements n°26200856 quittance N°MO40333

Madame souad ben mouhamed Ben haj Ahmed mned titulaire de la cin 02436978 délivrée le 5/1/2024 a vendu à Monsieur mondher ben jalel ben salim aljilani titulaire de la CIN N°06919287 délivrée le 7/11/2018 tout le fonds de commerce destiné à la vente de produits traditionnels situé marché central ghardimaou.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat Hanen Fkiri, son bureau sis à la rue 13 Tayeb Mhiri dans les délais légaux de 20 jours à partir de la date la publication de cet acte au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal «Echourouk» le 25/7/2026.

2026R02269FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 03/07/2026 enregistré à la recette des finances Hammam-Lif en date du 20/07/2026, N° de quittance M064573 N° d'enregistrement 26202548, Mme Yasmine Ben Salem Ben Mansour Ben Mansour a vendu à Mr Walid Ben Mohamed Ben Azouz Amri, La totalité du fonds de commerce avec tous les éléments corporels et incorporels, Exploité entant que Café, dans le local sis au carrefour de Jomla, à proximité de la salle des fêtes «Mille et Une Nuits», à Zaghouan.

Toutes les oppositions sont à recevoir Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 29/07/2026.

2026R02273FCCCC

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 15/07/2026, enregistré à la recette des finances rue 03 septembre 1934 de Sousse le 24/07/2026, (reçu n°M061862, enregistrement n°26201601, Société info leader SUARL, ayant son identifiant unique n°1345965T a vendu à Mr Ilyes Ben Raouf khabecha titulaire de CIN

12816013 et Mr seif eddine Ben Ali Hatab titulaire de CIN 12808817, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné pour vente et entretient de matériels informatiques et électriques et téléphones mobiles sis au local n°08 Rue med kadadi cité ettaamir Sousse.

Les oppositions s'effectuent chez Bous Salem Belkacem M'dimagh avocat à la cour de cassation - de la Société Professionnelle Unie d'Avocats - sis au 66 rue Victor Hugo Trocadéro Sousse dans le délai de vingt jours à partir de l'insertion de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne sous peine de déchéance.

Cette annonce a été publiée aux journaux Chourouk et Le Quotidien du 30/7/2026.

2026S01043FCCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé rédigé par Maître RAFIK CHEIKHROUHOU, Avocat à la cour de cassation, en date du 16/07/2026 enregistré à la recette des finances diar el wafa Sfax le 27/07/2026 quittance n°M072126 enregistrement n°26202882, Mohamed Najib Yaich titulaire de la cin n°01263717 identifiant unique n°0190599B demeurant à la route saltania km 6.5 merkez lajmi Sfax vend à Mohamed Hazar Agrbi titulaire cin n°08757993 demeurant à la route menzel chaker km 1.5 Sfax, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en traitement et revêtement des métaux, tôlerie et peinture des véhicules automobiles au local sis à la route menzel chaker km 1 Sfax, Lequel tient son droit d'occupation à bail des propriétaires des murs, à savoir M. Hssouna Karray, titulaire de la cin n°01005910, M. Mohamed Karray, titulaire de la cin n°01115402, et M. Moncef Karray, titulaire de la cin n°01096575, en vertu d'un contrat de bail sous seing privé daté du 1er mars 1983, non enregistré auprès de la

recette des finances, bail qui s'est renouvelé et poursuivi avec les héritiers desdits propriétaires notamment avec l'héritier unique apparent M. Hafedh Karray qui percevait habituellement les loyers.

Toutes les oppositions seront effectuées auprès de Maître RAFIK CHEIKHROUHO, Avocat à la cour de cassation sise à l'avenue Habib Maazoun, immeuble Chakroun 4ème étage Sfax 3000 domicile élu et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet extrait a été publié au journal "ASSABAH" paru le 29/07/2026.

2026X01083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 24-06-2026, enregistré à la recette des finances Gremda Sfax le 24-06-2026 sous le n°26202410 quittance n°1069051, Mme Najwa Kharrat titulaire de la CIN n°05319068, domiciliée à Cité El Habib Rue 2074 N°39 Sfax, a acheté de la part de Mme khadija Hmida, titulaire de la CIN n°01085457, domiciliée à route Kaid Mohamed Souk Zitoun Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité vente de produits de la mer en détail sis à la route de Gremda Km 2 Centre Darouiche Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront admises dans un délai de 20 jours à la date de l'insertion de cette vente au journal officiel de la République Tunisienne au bureau de l'avocat Maître Lotfi Maazoun sis à rue Enassria immeuble TEJ bloc B 5ème étage bureau 4 Sfax El jadida.

Cette vente a fait l'objet de publication au journal quotidien «ESSABEH» sous le n°24636 et «LE TEMPS» sous le n°16935 en date du 21/07/2026.

2026X01084FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé enregistré à la Recette des Finances de Rue Ghandi en date du 23/7/2026 sous le n°26203692, reçu n°M053574, rédigé par Maître Hajer Jmal, avocate sise au 116, Résidence Yasmine, Rue du 9 Avril, titulaire de matricule fiscal 1195726/T Monsieur Bilal Saadouni, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°09086266, a cédé à Monsieur Chawki El Gouadriya, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°12685341, la totalité du fonds de commerce lui appartenant, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé au local n°016, Rez-de-jardin, Centre Commercial Le Claridge, Avenue Habib Bourguiba, Tunis, destiné à l'exploitation d'un salon de thé.

Les oppositions sont recevables au domicile de l'acquéreur, Monsieur Chawki El Gouadriya, sis à Ain El Khemaissia, Sbiba, Gouvernorat de Kasserine, dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au Journal Le Quotidien du 26 juillet 2026.

2026402705FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances Rue Eljazira le 23/07/2026 sous le numéro 26201839 quittance numéro M045853 Mme Dalila Azouni, a vendu la totalité du fonds de commerce destiné comme Boulangerie sise à la Rue Abdelwaheb n°13 Maakel Ezzaiim Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Youssef Gasri.

Les oppositions doivent être signifiées entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds sis à la Rue Abdelwaheb n°13 Maakel Ezzaiim Tunis dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Le quel avis a été publié dans le quotidien Essahafa du Mardi 28/07/2026 page 19.

2026402706FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances de la Rue d'Autriche à Tunis le 07/07/2026 sous le n°26202731, quittance n°M054363, Monsieur Abderrahmane Ajjal a vendu à Madame Latifa Jebali l'intégralité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis aux locaux n° 34 et 36, rue Sidi Sofiane, Tunis, exploité pour une activité de jardin d'enfants et de garderie.

Les oppositions seront reçues dans un délai ne dépassant pas vingt (20) jours à compter de la publication de la présente cession au Journal Officiel de la République Tunisienne. Elles devront être adressées à l'acquéreuse au siège du fonds de commerce.

Le présent avis a été publié dans le journal «Essahafa» en date du 28/07/2026.

2026402709FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat de vente d'un fonds de commerce daté du 14/07/2026, enregistré à la recette des finances Bouficha le 24/07/2026 sous le numéro 26200541 Quittance N°M022149, Mme AMEL BENT MOHAMED EL BAKLOUTI Titulaire du Matricule Fiscal N°0490199/H a vendu le fonds de commerce sis au 06 Rue l'Eléphant la Médina Mediteranea Yassmine el Hammamet, Taxiphone et Vente Tabac et Divers Articles à la Sté LA PAIX Inscrite au registre National des entreprises sous l'identifiant unique N°0035743/Y sise à la Route Nationale N°1 Km 12 Ezzahra.

Les oppositions seront acceptées chez l'acquéreur à son Adresse administrative sise à Médina Mediteranea Yassmine el Hammamet 8057, dans un délai de 20 jours à

compter de la date de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal ECHOUROUK le 29/07/2026.
2026402712FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente du 12/06/2024 et enregistré à la recette des finances La Goulette le 25/12/2024 enregistrement n°24211031 quittance n°140422.

Il appert que la Sté H&M PASTERY (Maison HACHICHA) en la personne de son représentant légal son 2ème gérant, M Slim Ben Med M'AALEJ, a vendu à Mr Mabrouk Ben Bechir Ben Mabrouk BOUKHCHIM la totalité du fonds de commerce qui lui appartient consistant en Pâtisserie, à Résidence RAYEN Lot N°4 LES JARDINS DE CARTHAGE Tunis.

Toutes oppositions devraient se faire entre les mains du représentant légal du vendeur à l'adresse située au 46 Rue L'artisanat CHARGUIA 2 Tunis dans un délai de vingt (20) jours à compter du présent avis au journal officiel, sous peine de forclusion.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» du 29/07/2026.
2026402715FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré le 01/07/2026 à la recette des finances (M053303 - 2620), Mr Mohamed Taher Amri demeurant au 47 rue Gharnata, Denden, Manouba, titulaire de CIN n°04222244 délivrée le 24/01/2012 a vendu à Mr Hamza Ben Farhat Ben Saleh Ghanem demeurant à Ain Bou Mera Sbikha, titulaire de CIN n°11904691 délivrée le 29/07/2021, la totalité du fonds de commerce «une cafétéria» et exploité au local commercial situé au 37 Bis Rue Lebon, Lafayette Tunis.

Les oppositions doivent être adressées à Mr Hamza Ben Farhat Ben Saleh Ghanem demeurant à Ain Bou Mera Sbikha dans un délai de 20

jours à partir de la publication du présent au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un extrait de la présente vente a été publié au Journal «ASSABAH» du 15/07/2026 (Page 16).

2026402717FCCC2

Location gérance libre

MOHAMED ALI SIDIA
ALIMENTATION GENERALE

Siège social : RUE TAHER
MAAREF TEBOULBA 5080

MF : 183585MAM000

Suivant acte sous seing privé daté du 31/08/2023 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 01/09/2023 quittance N°43221 sous le N°23301842 MME SAMIRA SIDIA a loué à MR MOHAMED ALI SIDIA CIN N°14007982 du 20/07/2017 la totalité du fonds de commerce exploité à la RUE TAHER MAAREF Teboulba.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de locataire dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

2026S01039FCCC3

SOCIETE ACCESSOIRES
INDUSTRIELLES DE SAHEL SARL

Société à Responsabilité Limitée

Capital Social : 10 000 Dinars

Siège Social : Av 23 JANVIER 1952
TEBOULBA 5080

MF : 1130952Y/M/000

Suivant acte sous seing privé daté du 12 Mai 2026 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 12 Mai 2026 quittance N°27847 sous le N°26301186 la Sté Accessoire industrielles de sahel a loué la totalité du fonds de commerce exploité à l'Av 23 JANVIER 1952 Teboulba à MR JAMEL ABD ANNASSEUR CHEBILE CIN N°04141114 du 25/09/2019.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de locataire dans un délai de 20 jours à compter de la publication de la présente annonce au JORT.

2026S01040FCCC3

GERANCE LIBRE

Aux termes de l'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Bouficha le 09/07/2026 quittance N°M020881, sous le N°26300508, la société «La Paix» Identifiant unique N°0035743/Y a donné en Gérance libre au locataire M. Mondher CHAOUCH, détenteur du nom commercial «OUTSIDER» (une société unipersonnelle à responsabilité limitée en cours de constitution), une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploitée au sein du local N° ER07 sis à place SIDI BOUSSAID, La Médina Mediteranea Yasmine Hammamet, destiné à l'usage exclusive de l'activité «DRUG STORE», et ce pour une période renouvelable allant du 01/06/2026 et finissant le 31/05/2027.

Cet avis est publié au JORT et dans deux journaux quotidiens «Al Chourouk» et «le Quotidien» le 29/7/2026.

2026402710FCCC3

GERANCE LIBRE

Aux termes de l'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Bouficha le 05/02/2026 quittance N°M004485, sous le N°26300091, La société «La Paix» Identifiant unique N°0035743/Y a donné en Gérance libre au locataire M. Mahmoud AYADI, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploitée au sein du local N° ER06 sis à espace ERRAHBA, La Médina Mediteranea Yasmine Hammamet, destiné à l'usage exclusive de l'activité «vente des épicerie et couffin», et ce pour une période allant du 01/08/2025 et finissant le 31/07/2026.

Cet avis est publié au JORT et dans deux journaux quotidiens «Al Chourouk» et «le Quotidien» le 29/7/2026.

2026402711FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un Groupement de Développement dans le Secteur de l'Agriculture et de la Pêche Maritime pour l'Alimentation en Eau Potable «Ouled Zaid»

En vertu de la décision d'approbation de Monsieur le Gouverneur de Béja, en date du 07/05/2026, sous le n°323, il a été procédé à la constitution d'un Groupement de Développement dans le Secteur de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, conformément aux dispositions de la loi n°43 de l'année 1999, en date du 10 mai 1999.

Informations sur le groupement

Nom du groupement :

Groupement de Développement dans le Secteur de l'Agriculture et de la Pêche Maritime «Ouled Zaid».

Siège social : Ouled Zaid - Imadat Jebel Diss - Délégation de Nefza.

Zone d'intervention : Ouled Zaid - Imadat Jebel Diss.

Président du Conseil d'Administration et représentant légal, M. Hassouna Ben Omar Ben Ali Khloufi Titulaire de la Carte Nationale d'Identité n°02248055.

Membres du Bureau Directeur :

M. Mohsen Ben Hsine Ben Salah Khloufi CIN n°02228304 : Trésorier

M. Abdel Adhim Ben Adel Ben Omar Khloufi CIN n°02283745 : Membre

Principales missions du groupement :

- Gérer le réseau d'alimentation en eau potable et assurer l'approvisionnement des adhérents en eau potable.

- Assurer l'entretien des installations et des réseaux hydrauliques relevant du groupement afin de garantir leur bon fonctionnement.

- Rationaliser l'exploitation des ressources naturelles et contribuer au développement agricole de la région.

2026R02268APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente immobilière après réduction du prix

Etude Maître Boudabous Jihen

**3 Av. Patrice Lumumba Imm Sfax
city, 4ème étage Bureau n°26 Sfax**

L'adjudication aura lieu le Lundi 31/08/2026 à 9h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax, sis à l'Avenue Victor Hugo Sfax.

Poursuivant : Abdejilil Bouchaala, syndic de faillite de la Société Industrielle Tunisienne et de L'enveloppe et du Cartonnage «AL-KOUTAF», désigné par le jugement du tribunal de première instance de Sfax N°302 en date du 12/04/2022 ; sis à la Route de Gremda km 0.5 Immeuble Asma Palace Elmezzanine B6, Sfax, domicilié au bureau de son avocat, Maître Boudabous Jihen, avocat domicilié à son étude sise 3 Av. Patrice Lumumba Imm Sfax city, 4ème étage Bureau n°26 Sfax.

Partie saisie : Société Industrielle Tunisienne et de L'enveloppe et du Cartonnage «AL-KOUTAF», RNE 0004088T, SA, représentée par le syndic de faillite Abdejilil Bouchaala, sise à la Route de Gabès km 2 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Jihen Boudabous Hammami, 3 Avenue Patrice Lumumba, Immeuble Sfax city quatrième étage, bureau n°26 Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : (La totalité de quatre immeubles)

A/ L'immeuble objet du titre foncier n°52716 Sfax, dénommé "Sika", sis dans la zone industrielle de Sidi Salem, route de Gabès km 2,3 Sfax. Il consiste en une parcelle de terrain de forme irrégulière, clôturée par des murs de tous les côtés, sur laquelle est édifié un grand établissement industriel spécialisé dans la fabrication d'enveloppes et de carton, connu sous le nom «AL-KOUTAF». Il comprend plusieurs constructions industrielles (ateliers et dépôts), un grand bâtiment administratif à deux étages, un logement pour le gardien, des annexes extérieures et autres dépendances. Sa superficie totale, selon les limites initiales du titre foncier, est de 29 960 m², sachons que selon l'expert Illyés Ilmedioub, la superficie actuellement clôturée est d'environ 29270 m², et en se référant au plan d'aménagement urbain de la commune de Sfax, il est prévu de céder une superficie totale d'environ (54 60 m²) pour la création de rues programmées. Ainsi, la superficie nette après leur réalisation, sera réduite à 24 500 m².

B/ L'immeuble objet du titre foncier n°6068 Sfax, dénommé "AL-KOUTAF", sis à Sidi Salah, route de Tunis km 13 Sfax, du côté droit pour celui qui se dirige vers Tunis capitale.

Il consiste en une parcelle de terrain de forme rectangulaire et partiellement irrégulière, clôturée par des murs de tous les côtés, sur laquelle est édifié un grand établissement industriel spécialisé dans la fabrication de carton ondulé, connu sous le nom «KHOUTAF ONDULE». Il comprend un bâtiment administratif à deux étages et plusieurs constructions industrielles composées de deux ateliers et d'un dépôt, ainsi que trois dépôts du côté est. Les annexes extérieures comprennent un dépôt secondaire

édifié sur la limite nord, une chambre pour le gardien, deux abris pour voitures et un petit dépôt à l'angle sud-est, en plus d'un certain nombre de plantations d'oliviers de taille moyenne du côté nord-est.

La superficie initiale de l'immeuble est de 13840 m², sachant que selon l'expert Illyés Immedioub, la superficie actuellement clôturée est d'environ 13590 m², après la cession d'une bande d'une superficie de 250 m² pour l'élargissement de la route nationale n°1.

C/ L'immeuble objet du titre foncier n°5792 Sfax, dénommé «AL-KOUTAF», sis à la route de Menzel Chaker km 0,5, Sfax dans la zone de Hay Erriadh, située entre les routes de Menzel Chaker et d'El Aïn, à proximité de l'hôpital universitaire de Sfax. Il consiste en une parcelle de terrain de forme irrégulière sur toute la superficie de laquelle est édifié un bâtiment industriel d'un seul étage, actuellement exploité par la société Pâtisserie Masmoudi. Sa superficie est de 1209 m².

D/ L'immeuble objet du titre foncier n°42963 Sfax, dénommé «Alice 14», situé à la route de Menzel Chaker km 0,5 Sfax dans la zone de Hay Erriadh, située entre les routes de Menzel Chaker et d'El Aïn, à proximité de l'hôpital universitaire de Sfax. Il consiste en une parcelle de terrain de forme rectangulaire sur laquelle est édifié un bâtiment composé d'un rez-de-chaussée comprenant plusieurs ateliers et dépôts, et d'un étage supérieur comprenant une aile administrative relativement grande du côté sud, le reste étant composé de salles et d'ateliers. Il est actuellement exploité par la société Pâtisserie Masmoudi. Sa superficie totale est de 1 640 m².

La mise à prix après réduction de 40% :

- Le terrain objet du titre foncier n°52716 Sfax s'élève à 9.000.000.000 D.

- Le terrain objet du titre foncier n°6068 Sfax s'élève à 3.000.000.000 D.

- Le terrain objet du titre foncier n°5792 Sfax s'élève à 798.000.000 D.

- Le terrain objet du titre foncier n°42963 Sfax s'élève à 1.122.000.000 D

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Jihen Boudabous, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax 1 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2026X01081VEPA1

Avis aux créanciers

Clôture des opérations de liquidation de la Société

Meeting Point Tunisia Tourism

En vertu de la décision rendue par le tribunal de 1ère instance de Sousse, en date du 10/07/2026, il a été décidé la clôture des opérations de liquidateur de la Société Meeting Point Tunisia Tourism sise à la rue des orangers à Khézama-Est à Sousse et immatriculée au registre national des entreprises sous n°1450056/D.

2026S01041VEPA2

Avis aux créanciers

Le liquidateur de la succession de feu Naceur Ben Ibrahim, informe les créanciers qu'il sera procédé à la distribution du produit de liquidation entre les créanciers. Les créanciers peuvent consulter le projet de distribution et présenter, le cas échéant, leurs contestations auprès de le liquidateur M Jamel El Kamel sis à l'avenue Taieb Hachicha 4070 M'Saken, dans les délais et selon les

procédures prévus par la loi. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter les numéros suivants : 29567287 - 73292386.

2026S01042VEPA2

Faillite de la Société BROYAGE ENSACHA PROD CHIMIQUE BEPPS

Siège social : Route de Gabès Km 5 Sfax

Identifiant unique : 0008349N

Le tribunal de première instance de Sfax2 a rendu en date du 07/01/2026 sous le n° d'inscription 54 un jugement dont la teneur suivante :

- La déclaration en faillite de la société BROYAGE ENSACHA PROD CHIMIQUE BEPPS domiciliée : Route de Gabès Km 5 Sfax et la fixation de la date du 01/09/2020 comme date de cessation de son paiement.

- La nomination de Madame Naima Ben LTAIF comme juge commissaire de la faillite ;

- La nomination de l'Expert Comptable Abdeljelil BOUCHAALA comme syndic de la dite faillite qui a élu son siège à l'adresse suivante :

Route de Gremda km 0.5 Imm ASMA PALACE MEZANINE Sfax.

Tél : 74 404 617 - 98 411 940

A cet effet, le syndic de la faillite invite toute personne intéressée par cet avis de présenter ses dettes accompagnées des pièces justificatives à son adresse sus indiquée à compter de la publication du présent avis dans les quinze (15) jours conformément aux dispositions de l'article 531 de la Loi N°2016-36 du 29/04/2016.

2026X01082VEPA2

AVIS AUX CREANCIERS

Société Le Nouveau Malouf SA.R.L

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10.000 Dinars

Siège social : 1 Rue Nessrine Corniche 7000 Bizerte

Le liquidateur de la société le Nouveau Malouf en liquidation, Mr

Mourad LARBI annonce aux créanciers de la société qu'ils sont invités à produire leurs titres de créances au siège de la liquidation, sis à la Rue 2 Mars, Centre BH 7000 Bizerte, dans les délais légaux munies des pièces justificatives et ce à compter de la date de publication du présent avis.

Cette annonce est publiée sur les journaux Le Quotidien et Al CHOUROUK du 29 juillet 2026.

2026402718VEPA2

CONVOICATIONS

Sociétés anonymes

CONVOCACTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Nouvelles des Accumulateurs Nour

Société Anonyme

Au Capital social : 13 500 000 dinars

Siège social : Zone industrielle de Zriba - Hammam Zriba 1112 - Zaghouan

Numéro d'identification fiscale : 1027384F

MM. les Actionnaires de la SOCIETE NOUVELLE DES ACCUMULATEURS NOUR (S.A.) sont informés qu'en exécution des délibérations du Conseil d'Administration réuni le 16 juillet 2026, ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le : Mercredi 19 août 2026 à 10H00 (Heures de Tunis)

En visioconférence ou au siège de l'entreprise à la Zone Industrielle Zriba, Hammam Zriba 1112 - Zaghouan, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion : Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2025 arrêté au 31/12/2025.

2. Rapports du Commissaire aux Comptes : Lecture du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2025 arrêté au 31/12/2025.

3. Etats financiers et affectation : Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2025 arrêté au 31/12/2025 et affectation des résultats de l'exercice.

4. Quitus aux Administrateurs : Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025.

5. Quitus au Directeur Général : Quitus au Directeur Général pour sa gestion au titre de l'exercice 2025.

6. Jetons de présence : Fixation du montant des jetons de présence accordés aux membres du Conseil d'Administration.

7. Pouvoirs pour formalités : Attribution des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

8. Questions diverses.

2026R02272SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

KAPITAL BUSINESS INVESTMENT

Société anonyme

Au capital de 75 000 000 Dinars

Siège social : Immeuble SOFIDE, Charguia II, Angle rue du Métal et rue des Entrepreneurs, 2035 Tunis Carthage

Identifiant unique au R.N.E : 0998971N

Affiliation à la CNSS : 291467-79

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 27 août 2026 à 10 heures au siège social sis à Charguia II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du mode de convocation de l'assemblée générale extraordinaire;

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration;

- Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription;

- Augmentation de capital en numéraire;

- Suppression du droit préférentiel de souscription;

- Modification corrélative de l'article 6 des statuts;

- Présentation de la structure du capital actualisée;

- Délégation de pouvoirs;

- Pouvoirs pour formalités.

2026402714SANB3

DIVERS

Avis au public

Vente aux Enchères Publiques

Du TF 50194 Tunis

Par procuration datée le 09/07/2026 délivrée par la propriétaire pour la vente de son bien objet du TF 50194 Tunis d'une contenance de 1406 m², contenant une villa de 3 niveaux, accueil indépendant, offices, dépôts et locaux de services, de 870 m² couvert, Mr. Belgacem Khadhraoui annonce l'enchère publique pour ceux qui sont intéressés de cette offre de vente d'un bien situé au Nord du Hilton, 9 rue Ashtart Notre-Dame Tunis.

Chaque intéressé peut retirer le cahier des charges du bureau «COP» Coordination Organisation et Pilotage, B12, 3ème étage au 8 rue d'Irak 1002 Tunis contre le paiement de 100 Cent dinars et à rendre par courrier postal avant le mardi 25/08/2026 (comme dernier délai) à l'adresse ci-dessus. Pour les visites sur R.D.V avec Mr. Belgacem Khadhraoui, Tél : 98 263 288.

2026402708DIVD2

BILANS ET COMPTES FINANCIERS

Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax SO.RE.TRA.S.			Bilan - Actif Au 31 Décembre (Montants exprimés en Dinars)			Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Sfax SO.RE.TRA.S.			Bilan - Capitaux Propres & Passifs Au 31 Décembre (Montants exprimés en Dinars)		
Désignations			2025	2024	Désignations			2025	2024		
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES						
Actifs Immobilisés					Capitaux Propres						
Immobilisations Incorporelles			491 523	442 132	Capital Social			1 197 000	1 197 000		
- Amortissements			-411 800	-393 401	Réserves			558 273	540 798		
Montant Net			79 723	48 731	Autres Capitaux Propres			12 173 517	9 835 407		
Immobilisations Corporelles			118 490 654	112 848 141	Résultats Reportés			-144 403 455	-136 849 654		
- Amortissements			-97 285 264	-92 384 313							
Montant Net			21 205 390	20 463 828	Total Capitaux Propres Avant Résultat			-130 474 665	-125 276 449		
Immobilisations Financières			4 278 559	823 938	Résultat Net de l'exercice			-16 435 890	-7 553 802		
- Provisions			-47 382	-47 382							
Montant Net			4 231 177	776 556	CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION			-146 910 555	-132 830 251		
Total des Actifs Immobilisés			25 516 289	21 289 115	PASSIFS						
Autres Actifs Non Courants			0	0	Passifs non Courants						
Total des Autres Actifs Non Courants			0	0	Emprunts			7 954 279	8 841 708		
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS			25 516 289	21 289 115	Autres passifs Financiers			16 625 730	18 869 188		
ACTIFS COURANTS					Provisions			1 876 562	1 315 269		
Stocks			7 070 188	6 110 973	Total des Passifs non Courants			26 456 571	29 026 165		
- Provisions			-941 879	-901 180	Passifs Courants						
Montant Net			6 128 309	5 209 793	Fournisseurs & Comptes Rattachés			5 035 793	4 632 051		
Clients & Comptes Rattachés			21 157 030	19 518 895	Autres Passifs Courants			165 704 352	151 172 799		
- Provisions			-16 106 582	-14 352 447	Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers			4 428 965	5 210 345		
Montant Net			5 050 449	5 166 448	Total des Passifs Courants			175 169 110	161 015 195		
Autres Actifs Courants			16 850 279	17 018 592	TOTAL DES PASSIFS			201 625 681	190 041 360		
- Provisions			-339 651	-321 886	TOTAL CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			54 715 126	57 211 109		
Montant Net			16 510 628	16 696 706							
Placements & Autres Actifs Financiers			0	0							
Liquidités & Equivalents de Liquidités			1 509 451	8 849 047							
TOTAL DES ACTIFS COURANTS			29 198 837	35 921 994							
TOTAL DES ACTIFS			54 715 126	57 211 109							

Etat de Résultat
au 31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)

Etat de Flux de Trésorerie
au 31 Décembre
(Montants exprimés en Dinars)

Désignations	2025	2024	Désignations	2025	2024
Produits d'Exploitation			FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS A L'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation	81 512 008	87 679 613	• Encaissements Reçus des clients	21 092 857	19 089 831
Autres Produits d'exploitation	843 790	746 894	• Subvention d'exploitation encaissée	64 122 000	67 563 000
Total des Produits d'Exploitation	82 355 798	88 426 507	• Sommes versées aux fournisseurs et aux Personnels	-71 319 248	-68 531 476
Charges d'Exploitation			• Intérêts payés	-1 261 455	-1 491 866
Achats d'Approvisionnements Consommés	-17 772 348	-17 735 940	• Impôts et Taxes payés	-6 767 097	-8 686 740
Charges de Personnel	-55 385 701	-54 966 376			
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	-7 283 974	-4 980 574			
Autres Charges d'exploitation	-4 107 726	-3 910 482			
Total des Charges d'Exploitation	-84 549 749	-81 593 372	Flux de Trésorerie Provenant de l'Exploitation	5 867 057	7 942 748
Résultat d'Exploitation	-2 193 951	6 833 135	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS:		
Autres Charges & Produits Ordinaires			Décassements provenant de l'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-6 189 534	-8 690 876
Charges Financières	-14 618 512	-14 495 710	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	4 599
Produits Financiers	48 716	43 870	• Subventions d'Investissement reçues	3 102 000	
Autres Gains Ordinaires	365 741	102 770	Flux de Trésorerie Affectés aux Activités d'Investissement	-3 087 534	-8 686 277
Autres Pertes Ordinaires	-233	-448	FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS		
Total Autres Charges & Produits Ordinaires	-14 204 288	-14 349 518	Remboursement emprunts	3 175 000	4 500 000
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt	-16 398 239	-7 516 383	Encaissements provenant des emprunt	-4 445 071	-3 913 286
Impôt sur les Sociétés	-37 651	-37 419	Flux de Trésorerie Affectés aux Activités de Financement	-1 270 071	586 714
Résultat Net de l'exercice	-16 435 890	-7 553 802	Variation de Trésorerie	-7 331 283	-156 815
Modifications comptables			Trésorerie au Début de l'Exercice	8 840 734	8 997 549
Résultat Net de l'exercice	-16 435 890	-7 553 802	Trésorerie à la Clôture de l'Exercice	1 509 451	8 840 734

2026X01078BCFA5